



vendredi 15 février 2008

Mairie de Saint-Martin-de-Belleville

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 21 février 2008 à 19h30 en Mairie

ORDRE DU JOUR

Election du secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Arrêtés pris dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

FINANCES

- Budget général : approbation du compte administratif 2007 et affectation du résultat
- Budget eau et assainissement : approbation du compte administratif 2007 et affectation du résultat
- Budget annexe du lotissement de la Croix de fer : approbation du compte administratif 2007 et affectation du résultat
- Résultat budgétaire du lotissement de Praranger : approbation du compte administratif 2007
- Résultat budgétaire de la commission syndicale de Saint-Martin : approbation du compte administratif 2007
- Approbation des comptes de gestion établis par le trésorier principal de Moûtiers
- Vote du taux des taxes locales
- Vote du produit de la redevance ordures ménagères
- Budget primitif 2008 de la commune
- Budget primitif 2008 de l'eau et de l'assainissement
- Budget primitif 2008 du lotissement de la Croix de Fer
- Indemnité de conseil du comptable public
- Adoption des tarifs du futur musée
- Cotisation 2008 à l'union départementale des sapeurs pompiers
- Clôture de la ZAC des Grangeraies : complément à la délibération en date du 18 décembre 2001
- Bilan de clôture de la galerie couverte de l'Eskival
- Bilan de clôture du centre sportif des Menuires
- Bilan de clôture de l'étude du plan d'eau des Menuires
- Diverses subventions communales 2008
- Subvention à l'association du personnel communal
- Primes aux skieurs

AFFAIRES FONCIERES

- Demande de rétrocession gratuite dans le cadre du permis de construire de M. Serge EMERY au chef-lieu

URBANISME :

- Approbation de la modification n°2 du plan local d'urbanisme
- Autorisation à donner au maire pour le dépôt d'un permis de construire pour l'aménagement d'un office de tourisme au chef-lieu
- Autorisation à donner au maire pour dépôt d'un permis de construire pour l'extension du parking de la Croisette aux Menuires
- Autorisation à donner au maire pour le dépôt d'une déclaration préalable pour la rénovation d'un bâtiment à la Côte Derrière

TRAVAUX :

- Programme OPAC pour personnes âgées au chef-lieu : transformation d'un T3 en local non aménagé
- Construction d'une prise d'eau à Saint-Marcel : attribution du marché

DIVERS

- Avenant n°1 au marché des assurances au lot n°2 (flotte automobile)
- Convention commune / Orange pour le relais des Enverses
- Affaire Commune / FRAPNA : contentieux en référé relatif à l'autorisant d'ouvertures de zones à la circulation des motoneiges à des fins de loisirs
- Demande de classement des offices de tourisme de Val Thorens et des Menuires
- Autres affaires diverses

QUESTIONS DIVERSES

le Maire
André PLAISANCE

